

Adresse du conseil général du district de Corbeil informant de la vente de biens d'émigrés et de ses dons patriotiques, lors de la séance du 9 pluviôse an II (28 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général du district de Corbeil informant de la vente de biens d'émigrés et de ses dons patriotiques, lors de la séance du 9 pluviôse an II (28 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 11;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34235_t1_0011_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

199,072 livres, ont été vendus 616,007 livres (1).

Insertion au bulletin (2)

[Brioude, 21 niv. II] (3)

« Citoyen Président,

Dis à la Convention que nous sommes loin des frontières, qu'à nos jeunes citoyens seulement est refusé le droit d'aller combattre les satellites des despotes, que déjà un de nos bataillons de la 1^{re} réquisition a pris rang dans Commune-Affranchie, que le second qui s'exerce chaque jour au maniement des armes attend avec impatience les ordres du ministre pour aller cueillir des lauriers.

Dis lui aussi que depuis longtemps dans les contrées, le retour des émigrés répandu par les malveillants, n'est qu'une chimère et que rien ne le prouve mieux que quelques séances consacrées à la vente de leurs biens, puisque certaines parcelles d'héritage estimées 199,072 l. 10 s. ont été vendues 616,007 l. Tel est le résultat de cette 1^{re} opération qui va s'accroître de jour en jour et dont les suites ne seront pas moins satisfaisantes. »

VIDAL, BARDY, CHALLARD.

21

Le conseil général du district de Corbeil écrit que la totalité des biens nationaux vendus pendant les trois dernières années dans ce district, évaluable à 5,035,568 liv., dont la vente est montée à 11,258,968 liv. : la vente des biens des émigrés, qui n'a commencé que le 9 vendémiaire dernier, a produit 640,225 livres, et l'estimation ne s'élevait qu'à 377,908 livres.

Indépendamment de toutes les cloches et argenterie des églises, que chaque commune a portées au creuset national, l'administration y a aussi envoyé, à différentes époques, provenant des maisons religieuses et chapelles supprimées, 963 marcs d'argenterie, 9,378 liv. de métal de cloches, et 2,848 livres de cuivre, outre 300 marcs d'argenterie qui vont partir sous huitaine.

Il reste encore plus d'un million de biens nationaux à vendre, sans y comprendre les bois, dont la valeur est au moins de deux millions; et les biens des émigrés, dont la vente rapide s'effectue en ce moment, monteront au moins à quinze millions. Trois mille combattans au moins ont volé aux frontières: 6000 paires de souliers les ont suivis depuis trois mois, ainsi que 2,200 chemises et 3,400 livres de charpie et vieux linge. Les administrateurs terminent par inviter la Convention nationale à rester à son poste (4).

(Applaudissements.)

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

(1) P.V., XXX, 200.
(2) Bⁱⁿ, 9 pluv. Mention dans M.U., XXXVI, 157; Ann. patr., p. 1762; C. Eg., n° 529.

(3) C 291, pl. 931, p. 21.

(4) P.V., XXX, 200. Mention dans M.U., XXXVI, 152; Mon., XIX, 327; Débats, n° 496, p. 109; J. Fr., n° 492; J. Sablier, n° 1105; C. Eg., n° 529.

(5) Bⁱⁿ, 9 pluv.

22

[Un secrétaire lit une] lettre des représentants du peuple dans les départemens méridionaux, qui annoncent que l'armée qui a conquis Toulon a célébré avec la plus vive allégresse la fête des victoires de la République (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Sans nom (Marseille), 1^{re} pluv. II. Au présid. de la Conv.] (3)

« Citoyens Collègues,

L'armée qui a conquis Toulon a célébré la fête des victoires de la République. Les enfans de Mars ne devoient pas se réjouir à la manière des muscadins des villes. Sur un tertre de gazon, au milieu du champ de bataille, une statue fut dressée à la liberté. Elle étoit couronnée de lauriers, avoit tous les attributs de la victoire, et fouloit aux pieds des sceptres et des diadèmes.

Dès l'aube du jour, il fut défendu aux infâmes Toulonnais de souiller par leur présence sacrilège le triomphe de leurs vainqueurs. Les serviles sujets de Louis XVII ne pouvoient venir avec des Républicains adorer la déesse des Français. L'armée se rendit donc seule avec nous au Champ de Mars, là, au nom du Peuple français et en exécution du décret de la Convention, dont nous donnâmes lecture, nous mîmes des couronnes de lauriers sur tous les drapeaux des bataillons; nous brisâmes les chaînes du malheureux maire de Salon, que la rage sectionnaire avoit condamné aux galères. Toute l'armée passa ensuite sous l'arc de triomphe que nous avions fait élever.

300 bouches d'airain apprirent aux Anglois que leur scélératesse n'avoit pas eu tout le succès qu'ils en attendoient et qu'il nous restoit encore des foudres pour les anéantir, s'ils osoient de nouveau aborder la terre de la Liberté; ils comprirent cette terrible leçon, et dès le lendemain, profitant d'un vent favorable, onze de leurs vaisseaux quittèrent la rade d'Ilyères et disparurent.

Nous fîmes un autodafé des dépouilles de nos ennemis. Elles furent mises en un tas et réduites en cendres, ainsi que les drapeaux, fleurs de lys et autres signes du tendre amour de Messieurs les Toulonnais pour leur Maître.

Nos guerriers terminèrent cette fête par des danses et des chants guerriers et républicains. S. et F. »

FRÉRON, P. BARRAS.

L'Assemblée applaudit à cette lettre (4).

(1) P.V., XXX, 201.

(2) Bⁱⁿ, 9 pluv., texte intégral.

(3) C 290, pl. 911, p. 21. Reproduit dans J. Paris, n° 394; Audit. nat., n° 493; C. Eg., n° 529; F.S.P., n° 210; Rép., n° 40; Mon., XIX, 328 (légères variantes); Débats, n° 496, p. 110 (Extraits); AULARD, Recueil des Actes..., X, 349. Mention ou extraits dans J. Mont., p. 616; M.U., XXXVI, 157; Ann. patr., p. 1762; J. Fr., n° 492; Mess. soir, n° 529; J. Lois, n° 488.

(4) Audit. nat., n° 493, C. Eg., n° 529.